



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°689) DE MISE A
DISPOSITION, DES SALLES POLE
DOCUMENTAIRE ET BERLIOZ A
L'ASSOCIATION «LES ACCENTS – DIRECTION
MUSICALE THIBAUT NOALLY», A TITRE
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-21-067
EN DATE DU 24 FEVRIER 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « les Accents – Direction musicale Thibault Noally » représentée par son président, Monsieur Frédéric PAILLET, domiciliée 171, boulevard Saint Germain 75006 Paris, d'organiser des répétitions, en salle Berlioz le 10 décembre 2020 de 10 h à 18 h et au Pôle Documentaire, le 11 décembre 2020 de 10 h à 18 h ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association «les Accents – Direction musicale Thibault Noally» représentée par son président, Monsieur Frédéric PAILLET, domiciliée 171, boulevard Saint Germain 75006 Paris, une convention de location de salles pour un montant de 114 TTC (cent quatorze euros), afin d'organiser des répétitions, en salle Berlioz le 10 décembre 2020 de 10 h à 18 h et au Pôle Documentaire, le 11 décembre 2020 de 10 h à 18 h ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210224-lmc1H7981H1-AR
Date de réception en Préfecture : 24/02/2021
Date de Publication : 24/02/2021